



Bagdad chasse Blackwater

Par [AFP](#)

Mondialisation.ca, 30 janvier 2009

Le Monde 30 janvier 2009

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Transnationales](#)

Analyses: [IRAK](#)

Bagdad — À deux jours d'élections provinciales, l'Irak a annoncé hier la fin de la licence de la société américaine Blackwater, symbole de l'entrée des sociétés privées dans les guerres au XXIe, dont cinq agents sont poursuivis par la justice pour une fusillade ayant tué des Irakiens en 2007.

```
function showBigBoxSection(){
switch (statut) {
case 'membre' :
document.write( »);
break;
case 'abonne' :
document.write( »); break;
default :
document.write( »);
break;
}
}
```

```
// showBigBoxSection(); // code pour la pub de la section
showBigBox(); // code pour la pub general
```

«Le contrat est terminé. Il ne sera pas renouvelé sur ordre du ministre de l'Intérieur [...] à cause de l'incident de la fusillade en 2007», a indiqué le général Abdel Karim Khalaf, porte-parole du ministère irakien de l'Intérieur. «Blackwater a essayé par tous les moyens de contourner notre décision, mais nous avons dit: Non!»

«Blackwater a procédé aux démarches adéquates pour obtenir sa licence en Irak. Nous n'avons reçu aucune communication officielle de la part du gouvernement irakien ou de notre client [le gouvernement américain] concernant [...] l'avenir de nos activités en Irak», a affirmé une porte-parole de la société, Anne Tyrrell, dans un courriel.

Cette annonce intervient deux jours avant des élections provinciales cruciales dans lesquelles le premier ministre Nouri al-Maliki, dont la liste est donnée favorite, s'est fortement impliqué.

Implications

Après la mort en septembre 2007 d'Irakiens dans une fusillade à Bagdad impliquant Blackwater, M. Maliki avait réclamé sans succès le départ de la société. «Nous avons été

informés» de la décision irakienne et «travaillons avec le gouvernement irakien et avec nos prestataires pour gérer les implications de cette décision», a indiqué pour sa part un responsable de l'ambassade des États-Unis à Bagdad. Blackwater est la plus grande entreprise privée de sécurité utilisée par les États-Unis en Irak. Ses agents assurent notamment la protection du personnel de l'ambassade américaine à Bagdad.

Le 16 septembre 2007, une fusillade était survenue à un carrefour de l'ouest de Bagdad, au passage d'un convoi diplomatique américain escorté par des employés de Blackwater. Cinq d'entre eux sont accusés par la justice américaine d'avoir tiré sur des civils irakiens désarmés, tuant 14 personnes selon l'enquête américaine, 17 personnes selon l'enquête irakienne.

Les cinq agents ont plaidé non-coupable des 35 chefs d'accusation dont ils doivent répondre. Leur procès s'ouvrira le 29 janvier 2010. S'ils sont reconnus coupables, ils encourent jusqu'à dix ans de prison pour chaque homicide. Un sixième employé de Blackwater a plaidé coupable de tentative d'homicide en décembre.

L'incident avait indigné l'Irak, où le gouvernement a déclaré qu'il se réservait le droit de poursuivre également les six hommes. Depuis le 1er janvier, conformément à l'accord de sécurité signé entre les États-Unis et Bagdad, les salariés des sociétés de sécurité étrangères peuvent être poursuivis par la justice irakienne. Ces sociétés emploient près de 100 000 personnes (agents, cuisiniers, chauffeurs, etc) en Irak, où sont stationnés 142 000 soldats américains.

La source originale de cet article est Le Monde
Copyright © [AFP](#), Le Monde, 2009

Articles Par : [AFP](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca